



## Le père demande une garde alternée

Par **mkmil**, le **11/06/2009** à **17:46**

Bonjour,

je suis séparé avec le père de mon fils (qui a 3 ans) depuis 2 ans et avant nous ne vivions pas en couple étant de jeune parent je suis resté chez mes parents et lui chez les siens, vu que je continue mes études ses parents et les miens qui s'occupent de mon fils pendant la journée depuis notre séparation c'était rester comme cela le père ne souhaitant pas régler les choses et moi ne voulant pas de conflit j'ai cédé il passe donc le début de semaine chez son père et le reste du temps chez moi, il a toujours été déclaré comme résidant chez moi et c'est moi qui subviens au besoin (vêtements, école, sécurité sociale...) Mais son père demande un appartement et veut que je lui fasse un papier comme quoi il a la garde alternée, le problème c'est que si il est chez ses parents je ne suis plus d'accord pour qu'il passe autant de temps avec lui car son père est incapable de s'en occuper c'est sa mère qui prend soin de notre fils... Et je ne sais pas quoi faire... Je ne sais même pas si ce que nous avons fait depuis sa naissance est légal.

Par **jeetendra**, le **11/06/2009** à **18:11**

bonsoir, votre arrangement avec le père de votre enfant n'a rien d'illégal, mais ce n'est qu'un arrangement entre adultes, le mieux pour clarifier les choses c'est que vous saisissiez le juge aux affaires familiales (Tribunal de grande instance) de votre département, pour qu'il se prononce sur le droit de visite et d'hébergement à condition que votre ex [fluo] ait reconnu votre enfant [fluo], il devra alors vous verser une pension alimentaire, le recours à un avocat n'est pas obligatoire, courage à vous, cordialement

Par **mkmil**, le **11/06/2009** à **18:19**

merci pour votre reponse plus que rapide!!